

CADRE DE VIE

Nuisibles : la ville agit !

Les rats prolifèrent facilement en ville si l'on n'y prend pas garde. La municipalité est présente à vos côtés pour lutter contre la multiplication de ces rongeurs, qui ont une reproduction très rapide.

Publié le 10 mars 2025

Les prochaines campagnes de dératisation

- Le service Hygiène de la ville procède à 3 dératisations annuelles de tous les bâtiments communaux (écoles, services, salles municipales...), des espaces publics ainsi que des parcs et jardins publics. La 1re campagne s'est déroulée du 10 au 21 février ; la prochaine est prévue du 9 au 20 juin ; la 3e aura lieu du 6 au 17 octobre.
- Paris Terres d'Envol assure deux à trois campagnes de dératisation des réseaux d'assainissement par an. La première a eu lieu en février, une 2e est prévue à compter du 19 octobre 2025.
- La ville mène aussi des opérations ponctuelles sur la base des signalements des services, et peut solliciter une campagne supplémentaire des réseaux d'égouts auprès de l'EPT, sur la base des signalements des Drancéens.

Vu leur capacité d'adaptation et de reproduction rapide, la lutte contre la prolifération des rats reste un défi permanent dans toute l'Île-de-France. Défi que la ville de Drancy relève au quotidien. "*Les rats en ville, c'est un sujet depuis au moins une décennie, mais suite au confinement, ils sont remontés en surface, se sont installés, ont creusé des galeries, se sont reproduits sans qu'on puisse contrôler le phénomène et nous avons dû redoubler de vigilance et d'efforts depuis*", rappelle Yasmine Bellara, directrice du pôle Hygiène, Sécurité et Habitat opérationnel.

Qu'on se le dise ! Le rat atteint sa maturité sexuelle à trois mois. Il peut avoir 3 à 6 portées par an à raison de 6 à 12 petits après 14 jours de gestation. En un an, un seul couple de rats peut engendrer pas moins de 5 000 descendants. Autre phénomène, courant en ville, qui les attire : les travaux. "*Ils drainent tous les rats qui sont dans les réseaux car les vibrations les dérangent et les poussent en surface. Ils ne sont pas plus nombreux, ils sont juste plus visibles, expliquent ainsi les agents de dératisation. On les retrouve notamment dans les parcs, les espaces verts. Quand il y aura moins de travaux, les populations redescendront dans les réseaux.*"

Suite à des plaintes d'habitants, le quartier de Gaston Roulaud, par exemple, fait l'objet d'une vigilance particulière et renforcée.

La dératisation, une responsabilité partagée

Auparavant, la ville assurait elle-même la dératisation des réseaux d'égouts. Hélas, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Cette responsabilité est désormais celle de l'établissement public territorial (EPT) Paris Terres d'Envol, qui organise 2 à 3 campagnes par an (contre 4 lorsque la ville était en charge). La ville, assure quant à elle, les campagnes de dératisation dans les bâtiments communaux (écoles, salles municipales...) et sur l'espace public (parcs, squares...) Certains Drancéens se questionnent parfois sur l'opportunité de poser des pièges dans les rues. "*C'est impossible pour des raisons de sécurité. Les boitiers contiennent du raticide et cela serait bien trop dangereux pour un animal domestique ou même un enfant qui déciderait de jouer avec*", poursuit Yasmine Bellara.

Respectons les règles d'hygiène

La clé de la bataille réside aussi et avant tout dans la lutte contre les incivilités. Le service Hygiène rappelle les règles élémentaires à respecter impérativement, en toutes circonstances : dehors, ne jamais jeter ses déchets alimentaires ailleurs que dans les corbeilles de rue ; concernant les ordures ménagères, les déposer dans des sacs étanches dans les conteneurs prévus à cet effet. Enfin, à la maison, penser à nettoyer régulièrement balcon, terrasse et jardin, car la vermine attire les rats. Par ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler à chacun ses obligations : les opérations semestrielles de dératisation sont obligatoires dans toutes les copropriétés. L'OPH les réalise dans les résidences qu'il gère.

Les syndics de copropriétés sont également tenus d'envoyer des services spécialisés dans la dératisation lorsque cela s'avère nécessaire, ce qu'ils ne font pas toujours. Bailleurs, syndics et propriétaires doivent se responsabiliser, sinon, la ville aura beau se démener pour lutter contre la prolifération des rats, elle n'y parviendra pas seule. D'autant que les scientifiques ont constaté que les groupes de rats régulent aussi leur population en fonction de la quantité de nourriture se trouvant à leur disposition. En cas de disette, les femelles repoussent les mâles pour ne pas faire naître de ratons qui n'auraient pas à manger.

Dans nos archives

VOUS CONSTATEZ UN PROBLÈME ?

➔ **SORTEZ THELMA !**

MAIRIE DE DRANCY
Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer
Personnaliser